



Bureau du Conseil communal
Saint-Sulpice

Saint-Sulpice, le 29 juin 2017

Nomination de la commission

Préavis No 9.17 « Convention de subventionnement entre la commune de Saint-Sulpice et la Fondation du Théâtre Kléber-Méleau »

Conformément à l'article 39 du règlement du Conseil communal, le bureau a nommé la commission suivante chargée de préavis sur les sujets cités ci-dessus :

Pour l'ASSE : Mmes Fankhauser et Parent
M. Lehmann

Pour l'ICD : Mme Pache Candice
M. Racine

Présidente : Mme Fankhauser

Déléguée municipale: Mme Merminod Anne

Mme Fankhauser est priée de convoquer les personnes susmentionnées.

Nous vous rappelons que la commission doit déposer, au plus tard **8 jours ouvrables avant la séance**, les exemplaires de son rapport selon la distribution suivante :

- un original à la Municipalité,
- un original au Président du Conseil,
- une copie au secrétaire du Conseil.

D'avance nous vous remercions de votre collaboration et vous adressons nos meilleures salutations.

Daniel Giroud, secrétaire